

## Handicap / Droit au répit des proches

# Frères et sœurs invités à s'exprimer

L'association d'aide aux parents d'enfants handicapés (APEH) lance une enquête auprès des fratries, fortement mises à contribution dans un cadre familial où vit un jeune handicapé.

■ Le droit au répit est un besoin naturel lorsqu'un cas humain s'avère lourd à gérer dans un foyer. Michèle Dietrich, fondatrice d'APEH, et qui en est aujourd'hui la directrice, en sait quelque chose puisqu'elle est elle-même mère d'un jeune homme lourdement handicapé, Christophe. Malgré le soutien efficace d'auxiliaires de vie, la charge quotidienne demeure impressionnante pour chacun des membres de cette famille, qui réside à Gresswiller.

Un groupe de travail de l'APEH a pointé du doigt la problématique de la fratrie. «*Nous supposons que ce qui est vécu par les parents l'est tout autant par la fratrie: c'est le point de vue des frères et des sœurs que nous prendrons en compte pour savoir comment ces derniers vivent les répercussions du handicap*», d'autant que les parents sollicitent régulièrement les frères et sœurs pour une aide quotidienne.



Michèle Dietrich (à droite), son fils Christophe avec son auxiliaire de vie (à gauche). (Photo DNA – Johanna Leguerre)

## Aussi les moments de bonheur

La réflexion des responsables de l'APEH, qui a abouti à l'élaboration d'un questionnaire, a été longue et minutieuse. «*Nous ne souhaitons pas la remontée de points de vue uniquement négatifs*», prend soin de préciser Michèle Dietrich, qui souhaite que soient balayés tous les aspects de la vie quotidienne, y compris les bons moments de partage avec le jeune handicapé. D'ores et déjà, des frères et sœurs concernés par ces situations douloureuses peuvent prendre contact avec l'APEH (\*).

Un autre axe prioritaire pour cette rentrée concerne des actions de sensibilisation auprès des futurs professionnels du secteur sanitaire et social sur le thème du "droit au répit". «*Les étudiants ont en général peu de notions des problématiques familiales*», constate Michèle Dietrich.

## Former les aidants familiaux

Il s'avère tout aussi nécessaire de former les aidants familiaux, trop souvent livrés à eux-mêmes. Dans le cadre du plan dépendance 2009-2010, des stages gratuits leur sont

proposés, en collaboration avec l'IFCAAD, structure régionale de formation au travail éducatif. Thèmes retenus: la communication verbale et non verbale avec l'enfant handicapé (15 septembre), animée par une orthophoniste; la vie sociale et les loisirs du handicapé (6 octobre), avec une éducatrice spécialisée; la sexualité de la personne handicapée (17 novembre), avec un psychologue; la séparation (9 mars 2010); les relations au sein d'une fratrie (27 avril 2010). Ces mini-stages auront lieu systématiquement le soir, entre 20 h et 22 h, les lieux restant à préciser. Les frais d'or-

ganisation sont assurés par la Région, le Fonds social européen et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Inscription dès maintenant (\*).

Par ailleurs des groupes de paroles à destination des parents fonctionnent régulièrement à Wasselonne, Obernai, Sélestat, Molsheim, ceux spécifiques pour les fratries à Sélestat et Molsheim uniquement. Mais l'APEH est réceptive à toutes demandes de petits groupes (à partir de trois personnes). **Laurence Rey**

(\* Renseignements: APEH, 36 rue de Rosenwiller, 67190 Gresswiller, © 06 11 39 95 74, mail: [apeh@hotmail.fr](mailto:apeh@hotmail.fr); [www.apeh.fr](http://www.apeh.fr);